

ENVIRONNEMENT

Riou, la face cachée des calanques

À quelques encablures de Marseille se dresse l'archipel de Riou, inhabité et méconnu. Paradis des oiseaux, cette réserve naturelle a pu, jusque-là, être préservée. Attention, fragile...

MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE)
ENVOYÉ SPÉCIAL
BERTRAND GRÉCO

Comme dans un rêve... Un chaquet d'îles désertes, chauffées à blanc par un soleil de plomb. Une mer d'un bleu intense. Les calanques, majestueuses, en arrière-plan. Pas un bruit si ce n'est le clapotis des vagues et quelques cris épars de goélands. Un lézard se faufile entre les pierres. Des fleurs blanches de lys des sables dansent dans un mistral bienveillant. « Les îles de Riou forment le seul archipel inhabité du littoral méditerranéen. On ne tient pas trop à en faire la publicité pour ne pas attirer l'attention », murmure Alain Mante, le conservateur en chef de cette réserve naturelle. Car ici, tout est quiétude et sérénité.

Et pourtant... Quelques kilomètres au nord bouillonne Marseille, deuxième ville la plus peuplée de France. Le tumulte d'une métropole d'un million d'habitants, bruyante, polluée, engluée dans les bouchons. Une étude, dévoilée le 10 juillet par le fabricant de GPS TomTom, ne classe-t-elle pas la cité phocéenne en deuxième position des villes les plus embouteillées d'Europe, derrière Varsovie ? L'arrivée en 2001 du TGV Paris-Marseille a dynamisé l'économie locale. Le nombre de touristes est passé de 2,7 millions en 1996 à 4,1 millions en 2011, un chiffre qui devrait croître encore en 2013 avec « Marseille capitale européenne de la culture ». Mais aussi avec la création récente du parc national des Calanques (lire page suivante).

Un endroit unique au monde avec un écosystème précieux

Dans la cohue du vaste centre urbain, qui soupçonne l'existence de l'archipel de Riou, pourtant situé dans le 8^e arrondissement ? Bien peu de monde. Ces promontoires de calcaire aux portes de la ville, sept îles et îlots en file indienne (Maïre, Jarre, Plane, Riou...), distants de 50 à 3.000 m de la côte, sont méconnus, y compris des Marseillais. Autant les îles du Frioul et le célèbre château d'If, en face du Vieux-Port, suscitent la fierté des habitants, autant Riou indiffère, caché derrière le cap Croisette, face aux calanques.

« Riou ? Jamais entendu parler », avoue Habiba, croisée sur la Canebière. « Ce nom me dit quelque chose, mais je ne sais pas où c'est », hésite Sami. « J'y suis allé avec un pêcheur quand j'avais 10 ans : des rocaïlles sans intérêt », tranche Stéphane, qui sert des cafés gare Saint-Charles. L'adjointe au maire de Marseille en charge des espaces naturels, Laure-Agnès Caradec, précise : « Ce sont les îles que l'on voit quand on va à Calelongue, au bout de la route des calanques. La plupart des gens, excepté

1 - L'archipel de Riou est géré par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

2 - L'équipe du conservateur, Alain Mante, veille le site. Il dispose du pouvoir de police, en témoigne l'écusson bleu-blanc-rouge qu'il porte sur son polo.

REPORTAGE PHOTO :
HÉLÈNE DAVID
POUR LE JDD



ceux qui ont un bateau, ignorent tout de la richesse exceptionnelle de cet endroit unique au monde. »

Secret et mystérieux, l'archipel abrite en effet un écosystème précieux, une faune et une flore rares, parfois endémiques, qui ont su s'adapter au microclimat le plus aride de France. Plus de 320 espèces végétales y ont été recensées, dont 18 protégées par la loi. Mais la réserve est surtout le royaume des oiseaux, notamment de trois

espèces protégées : l'océanite tempête, le puffin de Méditerranée (yelkouan) et son cousin cendré ; un tiers de la population française de puffins cendrés niche à Riou. Quelques couples de cormorans huppés, craves à bec rouge et faucons pèlerins ont aussi élu domicile ici. Le goéland leucophaea – baptisé « gabian » par les Marseillais –, lui, pullule à cause des décharges à ciel ouvert sur la côte.

La partie terrestre de ce sanctuaire de la biodiversité méditerranéenne a été classée réserve naturelle en 2003. Le Conservatoire du littoral – établissement public d'Etat – en est propriétaire depuis vingt ans. L'archipel appartenait auparavant à la Marine nationale, qui ne l'utilisait pas. Un ex-militaire ermite y montait la garde parmi quelques chèvres. Une vieille tradition puisque, pendant des siècles, le site a servi de poste de guet contre les envahisseurs venus du large.

Les « promène-couillons » interdits de débarquement

Alain Mante travaille pour le CEN Paca (Conservatoire d'espaces naturels). Ce scientifique de 46 ans a grandi « dans les collines de Pagnol », à Allauch, entre Aubagne et Marseille, où il a tout appris sur la garrigue. À la tête d'une équipe de six biologistes, il est aujourd'hui chargé de veiller à la sauvegarde du biotope de Riou. Ces gardes du littoral arpentent leur fragile trésor à la recherche des « terriers », pour recenser les oiseaux, bagner les petits (qui éclosent en juillet), mesurer leur bec, leurs ailes... Ils pas-

sent aussi beaucoup de temps à dératiser, car ici le rat noir prolifère, tout comme le lapin de garenne.

Toute activité économique est proscrite sur l'archipel, à commencer par le débarquement de bateaux de touristes, les « promène-couillons », comme on dit ici. Seuls les plaisanciers ont le droit de mouiller à proximité et de débarquer, uniquement le jour et dans quelques criques répertoriées. Charlotte, une étudiante de 21 ans qui se prélassait sur la toute petite plage de sable fin de Monastério, connaît ce « bon plan » : « On vient ici avec des amis pour être plus près de la nature... » À côté, Olivier et Cédric, la trentaine, s'apprêtent à « prendre l'apéro » sur leur hors-bord : « En sortant du boulot, on file à Riou. On se croit en Corse ou à l'autre bout du monde, alors qu'on habite à quelques minutes d'ici, à la Pointe-Rouge. » Une certaine idée du bonheur...

Sur l'île principale de Riou, qui culmine à 191 m d'altitude, un unique chemin balisé a été tracé par l'équipe d'Alain Mante, versant nord, là où pousse en pente douce une maigre garrigue, souvent fouettée par le mistral. Interdiction de s'éloigner du sentier. Interdiction aussi de cueillir les rares fleurs ou d'escalader, côté sud, les à-pics rocheux. Là s'offre un paysage spectaculaire, entièrement minéral, constitué d'anses étroites et de falaises vertigineuses surplombant la mer. C'est ici qu'a été tournée une fameuse publicité pour un dentifrice, dans laquelle une jolie blonde, pour séduire un apollon bronzé, jette dans les flots une fleur rouge qu'elle serre entre ses dents blanches.





Quand il a pris ses fonctions, en 1998, Alain Mante a dû faire la guerre aux intrus. « Au début, il y avait du camping sauvage, des feux de camp, des barbecues... » Autre danger : ces professionnels du tourisme qui peuvent avoir la tentation d'organiser des incursions non autorisées. Ou encore l'arrivée de bateaux-discothèques, qui crachent parfois des décibels effrayant les oiseaux. Le conservateur et ses équipiers interpellent aussi régulièrement des varappeurs intrépides, des « nymphettes en goguette » ou des « étudiants qui se prennent pour des ermites sur leur rocher ». Alain Mante dispose pour cela du pouvoir de police, en témoigne l'écusson bleu-blanc-rouge qu'il porte sur la poitrine, assorti du sigle « Police de l'environnement ». Il peut ainsi délivrer des PV de 150 € à 9.000 €, demander des peines de six mois de prison ou encore la saisie d'un bateau. De quoi décourager les plus aventuriers.

La pression touristique omniprésente

Pour autant, la pression touristique est bien là, omniprésente. Le week-end, des dizaines de bateaux de plaisance viennent mouiller dans les criques de Riou. Les ancres raclent et abîment les fonds sous-marins. La mairie, qui constate cette « surféquentation », préfère « sensibiliser » qu'interdire.

D'ici à fin 2013, la réserve naturelle sera dissoute et intégrée au nouveau parc national des Calanques. La réglementation restera inchangée, l'archipel devrait être tout autant protégé.

Mais certains craignent un « appel d'air » de touristes attirés par ces îles vierges. « Je ne suis pas inquiet », affirme Maxime Tissot, directeur général de l'office du tourisme de Marseille. Les trois compagnies maritimes qui organisent des croisières dans les calanques, à bord de bateaux de 150 à 275 passagers, se contentent de passer devant l'archipel, sans s'y arrêter, à raison d'une dizaine de rotations par jour. « Il n'y aura jamais de hordes de touristes allemands débarquant sur Riou », rassure-t-il.

PENDANT DES SIÈCLES, LE SITE A SERVI DE POSTE DE GUET CONTRE LES ENVAHISSEURS VENUS DU LARGE

Seule une association, nommée Boud'mer, est autorisée à organiser des « sorties environnementales » (payantes) sur ces îles. Et encore, une ou deux fois par an. À bord du *Beppina*, amarré dans le Vieux-Port, le président, Jean-Régis Hiétin raconte les « papy et mamy » qui s'inscrivent pour la visite à Riou : « Ils voient ces îles depuis 80 ans sans jamais y avoir mis les pieds. Quand ils débarquent, ils sont émerveillés. C'est magique ! »

Un parc national « à la marseillaise »

À Marseille, rien n'est simple. Créer le parc national des Calanques – le premier en France métropolitaine depuis 1979 et le troisième parc périurbain au monde après ceux du Cap et de Sydney – a été un chemin de croix

Après plus de dix ans de gestation, l'acte de naissance a enfin été signé en avril par décret du Premier ministre. Objectif : protéger les 158.000 ha (dont 90 % en mer) de ce patrimoine naturel exceptionnel niché entre Marseille et La Ciotat.

Malgré les 350 réunions publiques et quelque 700 heures de débat, deux recours en annulation ont été déposés en juin, devant le Conseil d'État, contre la création de ce 10^e parc national français. Une association de pêcheurs et plaisanciers, Les Amis de la rade et des calanques, s'offusque de l'autorisation accordée à l'usine d'exploitation de l'alumine de Gardanne de déverser ses « boues rouges » dans la mer « jusqu'au 31 décembre 2015 ». La Fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône, elle, dénonce « l'assassinat de la chasse traditionnelle ». De fait, les zones de chasse ont été restreintes. Si de nombreux Marseillais applaudissent, quelques observateurs avisés déplorent « les concessions faites à telle ou telle clientèle ».

Le député Guy Teissier (UMP), président du Groupement d'intérêt public (GIP) des calanques – l'organisme préfigurateur –, a mené les opérations. « Il a fait trop de promesses », soupire un expert. « La préservation de la biodiversité est insuffisante. Le niveau global de protection des parcs nationaux est abaissé d'un cran. » Certes, les scooters de mer et le ski nautique sont in-

terdits en « cœur de parc », ainsi que la pêche dans certaines zones, mais la chasse à la glu, qui consiste à encoller les branches d'un arbre pour piéger des grives, reste autorisée. De même que le lâcher de faisans de batterie, tirés comme au ball-trap. « Indigne d'un parc naturel », s'offusquent les défenseurs de la nature.

« La préservation de la biodiversité est insuffisante »

« Ce sont des dérogations décadentes, c'est-à-dire qu'elle s'éteindront avec leurs titulaires », se défend Lionel Royer-Perreaut, directeur de cabinet de Guy Teissier. « Les chasseurs à la glu ne sont plus qu'une vingtaine et ont plus de 65 ans. Quant au lâcher de gibier, on se donne six ans pour basculer vers une logique de lâcher de repeuplement, pour une chasse responsable. » À la mairie, Laure Agnès Caradec, proche du maire, Jean-Claude Gaudin, note : « À Paris, ils voulaient interdire la chasse, ce n'est pas possible, il faut respecter les pratiques qui sont l'identité de Marseille. »

Benjamin Durant, directeur par intérim du GIP des calanques, admet un « accouchement difficile », entre ceux qui trouvent que les règles sont trop contraignantes et ceux qui trouvent qu'elles ne le sont pas assez. « En plus, on est à Marseille : les gens ont du caractère. » Le bras droit de Guy Teissier reconnaît, lui aussi, qu'il a fallu « lâcher du lest sur certains points », mais sans mettre en cause la philosophie générale du projet. « On ne fait plus un parc national comme il y a trente ans quand l'État décidait d'en haut et que les maires pleuraient toutes les larmes de leur corps. Maintenant, il faut l'aval des élus locaux. Et puis, il y a une façon marseillaise de réagir, une tradition de la rébellion. » B.G.



Une ou deux fois par an, l'association Boud'mer est autorisée à organiser des « sorties environnementales » sur l'archipel de Riou.



Alain Mante veille sur la population de puffins, oiseaux migrateurs protégés.

LES PUFFINS EN LEUR ROYAUME

À l'heure où le soleil devient une grosse boule rouge posée sur l'horizon, les puffins – cendrés et yelkouan – se donnent rendez-vous au large de l'archipel de Riou. Par groupes de plusieurs dizaines d'individus, ils flottent sur les flots, attendant la nuit noire pour se poser enfin sur leur île. S'ils n'avaient pas leur petit à nourrir, ils passeraient leur vie en mer. Fidèles en amour, ils ne pondent qu'un œuf par an.

Palmipèdes de la famille des albatros, ces oiseaux pélagiques – du grand large – partent cinq à sept années durant rejoindre les mers australes, en passant par le détroit de Gibraltar et sans jamais toucher terre. D'une envergure de 1,2 m, ils volent au plus près de l'eau,

utilisant l'air déplacé par les vagues. Ils parcourent ainsi plusieurs centaines de kilomètres par jour. Et peuvent plonger jusqu'à 40 m de profondeur pour attraper un poisson. Leur robe élégante, leur grâce, leur cri sont à l'origine du mythe des sirènes, mi-femmes mi-oiseaux du temps de la Grèce antique, tel que le contait Homère.

Soudain, un Puffin s'envole, puis deux, puis trois... Ce sont alors des centaines d'ailes entremêlées qui frappent la mer dans le même élan majestueux. La nuée se déplace au ras de l'eau pour se poser un peu plus loin. Et reprendre sa méditation dans la lumière incandescente qui embrase les calanques. Spectacle grandiose. B.G.